

22. juin 2025
LETTRE AUX ROMAINS
Les Juifs et la loi

Rm 2,17-29

Mais toi qui portes le nom de Juif, qui te reposes sur la Loi, qui mets ta fierté en Dieu, toi qui connais sa volonté et qui discernes l'essentiel parce que tu es à l'école de la Loi, toi qui es convaincu d'être toi-même guide des aveugles, lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, éducateur des insensés, maître des tout-petits, toi qui es convaincu de posséder dans la Loi l'expression même de la connaissance et de la vérité, bref, toi qui instruis les autres, tu ne t'instruis pas toi-même ! toi qui proclames qu'il ne faut pas voler, tu voles ! toi qui dis de ne pas commettre l'adultère, tu le commets ! toi qui as horreur des idoles, tu pilles leurs temples ! toi qui mets ta fierté dans la Loi, tu déshonores Dieu en transgressant la Loi, car, comme le dit l'Écriture, à cause de vous, le nom de Dieu est bafoué parmi les nations.

Sans doute, la circoncision est utile si tu pratiques la Loi ; mais si tu transgresses la Loi, malgré ta circoncision tu es devenu non-circoncis. À l'inverse si le non-circoncis garde les préceptes de la Loi, ne sera-t-il pas considéré comme s'il était circoncis ? Celui qui n'est pas circoncis dans son corps mais qui accomplit la Loi te jugera, toi qui transgresses la Loi tout en ayant la lettre de la Loi et la circoncision. Ce n'est pas ce qui est visible qui fait le Juif, ce n'est pas la marque visible dans la chair qui fait la circoncision ; mais c'est ce qui est caché qui fait le Juif : sa circoncision est celle du cœur, selon l'Esprit et non selon la lettre, et sa louange ne vient pas des hommes, mais de Dieu.

Dans le passage d'aujourd'hui, l'apôtre Paul s'adresse aux Juifs qui, contrairement aux païens, ont reçu une révélation spéciale leur permettant de connaître Dieu au-delà de ce que la raison peut atteindre. Leur responsabilité est donc également plus grande, comme le souligne clairement saint Paul en mentionnant tous les privilèges que Dieu a accordés à son peuple. C'est précisément parce qu'ils ont été choisis par le Seigneur qu'ils doivent être un exemple pour les autres nations. Grâce à leur témoignage, le nom de Dieu devait être loué parmi les païens. Mais s'ils donnent un mauvais exemple, le nom de Dieu peut même être blasphémé, comme le déplore saint Paul.

« À qui l'on a beaucoup donné, on demandera beaucoup ; à qui l'on a beaucoup confié, on réclamera davantage » (Lc 12, 48).

Ces paroles du Seigneur s'appliquent à la responsabilité d'Israël envers les nations païennes de l'époque. Mais elles s'appliquent sans doute encore plus aux croyants qui ont reconnu le Seigneur et sont devenus les pierres vivantes de l'Église de Dieu, rassemblée parmi toutes les nations, car avec Jésus-Christ est venue une grâce encore plus grande et, par conséquent, une responsabilité encore plus grande. Cela s'applique bien sûr également à chacun d'entre nous à titre personnel : plus Dieu nous a montré sa faveur en nous accordant des dons naturels et surnaturels, plus nous avons la responsabilité de mettre toute notre vie à son service pour la glorification du Seigneur et le salut des âmes.

Paul explique ensuite ce qu'est un vrai Juif. L'identité d'un vrai Juif ne se définit pas par la circoncision, mais par l'accomplissement de la Loi, c'est-à-dire par le fait de vivre selon les commandements et les préceptes de Dieu. C'est le seul critère valable. Si quelqu'un a reçu le don de la circoncision, mais que son cœur reste incirconcis, comme le dit l'Apôtre, alors il n'est pas un vrai juif. Au contraire, il sera jugé par celui qui, sans jouir des privilèges accordés aux Juifs, a observé les commandements.

Ces observations de saint Paul nous invitent à réfléchir à notre foi. En tant que baptisés et membres de l'Église catholique, nous avons reçu de Dieu la plénitude de la grâce. À l'image de saint Paul, nous pourrions commencer à énumérer tous les privilèges et toutes les grâces que Dieu a accordés à son Église, et nous n'en verrions pas la fin.

Mais, comme l'explique saint Paul, la question cruciale est la suivante : vivons-nous ce qui nous a été confié ? Assumons-nous la responsabilité de ce grand trésor et le faisons-nous fructifier, ou bien l'enterrons-nous comme l'a fait l'homme de la parabole avec le talent qui lui avait été confié, au lieu de le multiplier (Mt 25, 14-30) ? Pire encore serait d'abuser des talents reçus et, dans le pire des cas, de les utiliser contre celui qui nous les a donnés. Pensons, par exemple, au pouvoir négatif de la langue lorsqu'elle n'est pas utilisée au service de Dieu : « *La langue est un feu ; monde d'injustice, cette langue tient sa place parmi nos membres ; c'est elle qui contamine le corps tout entier, elle enflamme le cours de notre existence, étant elle-même enflammée par la géhenne.* » (Jc 3, 6).

Nous voyons donc que saint Paul commence sa Lettre aux Romains en nous montrant sans détour la condition de l'homme devant Dieu lorsqu'il cède à ses mauvaises inclinations, lorsqu'il ne suit pas les voies du Seigneur malgré les privilèges que lui accorde sa religion. Nous avons déjà considéré que cela s'applique à plus forte raison à ceux qui ont reçu la grâce de la foi en Jésus-Christ.

Dans les chapitres suivants, saint Paul exposera combien le don que le Père céleste a fait à toute l'humanité est grand en nous envoyant son Fils pour notre salut.

Méditation sur la lecture du jour (Solennité du Corpus Christi) :

<https://fr.elijamission.net/2022/06/16/>